

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (2007)  
**Heft:** 1721

## Inhaltsverzeichnis

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Sommaire

Le Conseil fédéral s'est taillé un joli succès en déclarant fermement qu'il n'y a rien à négocier avec l'Europe sur la fiscalité des entreprises. Et pourtant, soyons-en certain, Berne devra négocier avec Bruxelles. (Albert Tille)

Malgré les divergences, le débat sur la caisse unique laisse entrevoir un accord beaucoup plus large qu'on ne l'imagine pour faire des caisses consacrées à l'assurance de base des institutions privées de service public. (André Gavillet)

Le Conseil fédéral et le parlement n'entretiennent pas toujours des rapports cordiaux. Rien que de très normal pour deux organes dont les compétences se chevauchent parfois. Néanmoins cette compétition pour l'exercice du pouvoir doit rester l'exception: la coopération entre l'exécutif et le législatif est indispensable au bon fonctionnement des institutions helvétiques. (Jean-Daniel Delley)

Si le naïf Jean-Philippe Smet veut aller physiquement à Gstaad, le beaucoup plus futé Mick Jagger dépose son argent aux Pays-Bas, dont la législation fiscale est très favorable pour les gains des artistes ou des acteurs qui proviennent la plupart du temps de royalties, de pourcentage sur des ventes, ou d'autres formules associées au copyright et au droit d'auteur. (Jacques Guyaz)

Dans le but de nourrir le débat et de mieux comprendre le point de vue des producteurs d'électricité, DP a demandé à EOS (Energie de l'Ouest-Suisse) de s'exprimer au sujet des économies d'énergie.

Dans la partie réservée aux réactions Jean-Daniel Delley répond à cette prise de position.

DP a demandé à Anne-Catherine Menétrey d'examiner les enjeux de la vente de médicaments par correspondance à la suite d'une initiative qu'elle a déposée pour limiter, voire interdire, ce type de commerce.